

DEMANDE DE REMISE D'ORDRE

Année Scolaire 2024/2025

Partie 1 à remplir par la famille

7	Je soussigné(e)	
	demeurant à	
Intendance Service Hébergement 83056 Toulon cedex	ai l'honneur de solliciter une remise d'ordre en faveur de l'élève :	
Courriel:	qualitá :	
dp-0830053g@ac-nice.fr	qualité : classe	
Quitte définitivement l'	pour le motif suivant* : l'établissement le	
Est absent depuis le	et ne reprendra pas avant le	
A été absent du	au	
Est devenu EXTERN	E le	
Autre (courrier de la fa	amille expliquant la demande)	
* remplir la ligne correspor	ndante à la situation du demandeur	
Fait à Signature du respons	, le sable financier de l'élève* :	
	'insérer ma signature numérique je coche ici 🔲 pour engagement contract	 uel
de ma part.		
à un élève quittant l'établiss condition : Remises d'ordre accordée a) Elèves renvoyés b) Fermeture du ser c) Sortie ou voyage d) Changement d'ét	st une remise sur le montant des frais scolaires de pension ou de demi-pension qui peut être accement ou étant momentanément absent. Ces remises peuvent être accordées de plein droit ou es de plein droit: par mesure disciplinaire pour une durée de plus de 1 jour vice de restauration pour cas de force majeure scolaire, stage, concours blanc ablissement en cours de trimestre	
e) Certificat médical	à partir de 5 jours consécutifs (à joindre)	
Remises d'ordre accordée a) Convocation exar b) Événement religie	à partir de 5 jours consécutifs (à joindre) s sous condition à la demande de la famille pour un motif dûment justifié : men ou concours eux / Jeûne prolongé	
Remises d'ordre accordée a) Convocation exar b) Événement religie	à partir de 5 jours consécutifs (à joindre) s sous condition à la demande de la famille pour un motif dûment justifié : men ou concours eux / Jeûne prolongé catégorie en cours de trimestre en dehors des dates prévues au règlement intérieur	
Remises d'ordre accordée a) Convocation exar b) Événement religie C) Changement de c	à partir de 5 jours consécutifs (à joindre) s sous condition à la demande de la famille pour un motif dûment justifié : men ou concours eux / Jeûne prolongé	
Remises d'ordre accordée a) Convocation exar b) Événement religie C) Changement de c L'élève	à partir de 5 jours consécutifs (à joindre) Is sous condition à la demande de la famille pour un motif dûment justifié : Inten ou concours Beux / Jeûne prolongé Catégorie en cours de trimestre en dehors des dates prévues au règlement intérieur Partie 2 réservée à l'Administration Initivement l'établissement le	
Remises d'ordre accordée a) Convocation exar b) Événement religie C) Changement de d L'élève	à partir de 5 jours consécutifs (à joindre) s sous condition à la demande de la famille pour un motif dûment justifié : men ou concours eux / Jeûne prolongé catégorie en cours de trimestre en dehors des dates prévues au règlement intérieur Partie 2 réservée à l'Administration nitivement l'établissement le epuis le et serait signalé s'il reprenait avant la fin du terme t du au au	
Remises d'ordre accordée a) Convocation exar b) Événement religie C) Changement de c L'élève	à partir de 5 jours consécutifs (à joindre) s sous condition à la demande de la famille pour un motif dûment justifié : men ou concours eux / Jeûne prolongé catégorie en cours de trimestre en dehors des dates prévues au règlement intérieur Partie 2 réservée à l'Administration mitivement l'établissement le lepuis le	
Remises d'ordre accordée a) Convocation exar b) Événement religie C) Changement de d L'élève	à partir de 5 jours consécutifs (à joindre) s sous condition à la demande de la famille pour un motif dûment justifié : men ou concours eux / Jeûne prolongé catégorie en cours de trimestre en dehors des dates prévues au règlement intérieur Partie 2 réservée à l'Administration Partivement l'établissement le lepuis le	
Remises d'ordre accordée a) Convocation exar b) Événement religie C) Changement de c L'élève	à partir de 5 jours consécutifs (à joindre) s sous condition à la demande de la famille pour un motif dûment justifié : men ou concours eux / Jeûne prolongé catégorie en cours de trimestre en dehors des dates prévues au règlement intérieur Partie 2 réservée à l'Administration Partie 2 réservée à l'Administration nitivement l'établissement le epuis le du au au EXTERNE le er de la famille expliquant la demande) Le ACCORDEE Le Chef de l'Etablissement, dée :	